

VÉGÉTALISATION DES FAÇADES

Dossier à remplir par le demandeur

Depuis 2020, La Métropole Européenne de Lille (MEL) gère les campagnes de travaux pour la création de fosses de plantations.

La mairie continue à faire remonter les demandes à la MEL via la présente charte et dossier annexe remplis par le demandeur.

Pour bénéficier de ce service :

- 1- Le demandeur doit constituer le dossier joint et l'adresser à la Direction Cadre de Vie en ligne (cadredevie@mairie-hellemmes.fr) ou par courrier (Mairie d'Hellemmes – Direction Cadre de Vie – 155 rue Roger Salengro – 59260 HELLEMMES)
- 2- Le dossier sera vérifié par la Direction Cadre de Vie et transmis à la MEL.
En cas d'incomplétude, le demandeur sera contacté par la Direction pour compléter le dossier.
- 3- Deux cas de figure :
Le dossier est accepté. La MEL mandate une entreprise pour réaliser la fosse.
Le dossier est refusé par la MEL : impossibilité technique.

Pièces à joindre :

Charte d'engagement (page 2)

Dossier technique (page 3)

Accord du propriétaire ou de la copropriété

Photo de la façade concernée par la demande de végétalisation

Photo de profil de l'habitation concernée par la demande de végétalisation

Croquis précisant l'emplacement de la ou des fosses à créer (exemple en pièce annexe) avec les dimensions



Direction Cadre de Vie

Tél : 03 20 41 82 90

cadredevie@mairie-hellemmes.fr

Charte d'engagement pour la végétalisation des façades

Identité du demandeur :

Monsieur, Madame : _____

Demeurant : _____



Mail _____

Statut :

Propriétaire

Locataire (joindre l'accord du propriétaire)

Copropriétaire (joindre la résolution du conseil syndical ou de l'assemblée générale)

Adresse concernée par la demande de végétalisation :

Engagement du demandeur :

Je soussigné(e) : _____

sollicite l'autorisation d'occuper à titre précaire et révocable le domaine public pour la création de fosses végétalisées

renonce à toute réclamation en cas de refus de la demande (refus motivé par la MEL)

m'engage à entretenir les végétaux plantés et les abords de la fosse afin de conserver le passage sur le trottoir d'une largeur de 1,40 mètre

m'engage à sélectionner les plantes ne risquant pas d'endommager le domaine public (éviter les racines pivotantes, les bambous traçants, etc...)

En cas de non-respect des règles énoncées ci-dessus, la responsabilité du demandeur pourra être engagée.

Signature du demandeur :



Direction Cadre de Vie

Tél : 03 20 41 82 90

cadredevie@mairie-hellemmes.fr

DOSSIER TECHNIQUE

Type d'immeuble :

- Maison individuelle
- Immeuble collectif
- Commerce

Largeur du trottoir : _____

Longueur totale de la façade : _____

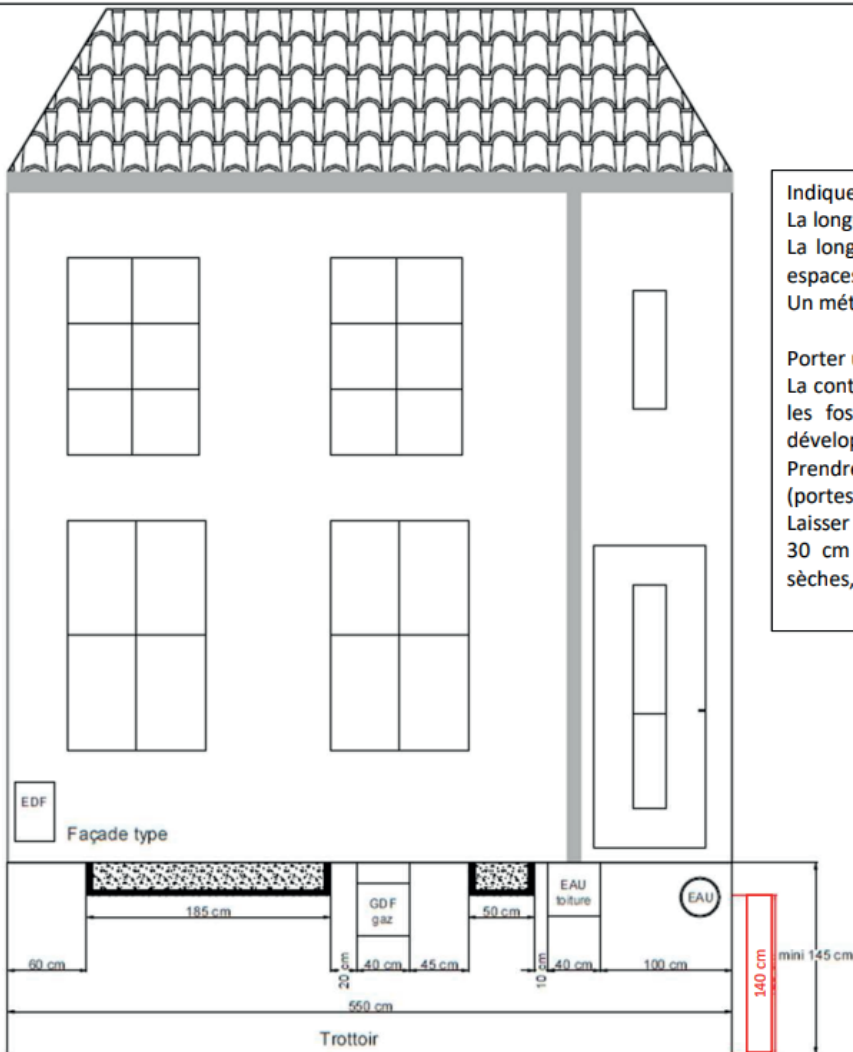
Nombre de fosses à créer : _____

Longueur de chaque fosse à créer : _____

Obstacles (cocher le ou les obstacles au droit de l'habitation) :

- Mobilier urbain (potelets, barrières...)
- Mâts (électrique, éclairage public...)
- Autre _____
- Espaces de livraisons
- Entrée/Sortie de garages
- Place de stationnement pour personnes à mobilité réduite
- Cave, soupirail
- Bouches à clé (gaz, eau)
- Regard assainissement, regard eau pluviale

Exemple d'annotation des photos et croquis



Indiquer Obligatoirement :
 La longueur totale de la façade,
 La longueur des parties à percer et des espaces de sol (revêtement du trottoir)
 Un métrage en partant du coté droit

Porter une attention sur :
 La continuité des fosses, pour les planter les fosses grandes sont favorables au développement des plantes,
 Prendre en compte les ouvertures (portes fenêtres, garages, soupiraux...)
 Laisser libres les gouttières, éloigner de 30 cm des regards existants, colonnes sèches, accès pompiers, coffrets ...